



LA PRESENCE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE

Compte rendu de la soirée du 13 octobre 2014 au Club de la Presse de Strasbourg

Séance organisée par le groupe de réflexion sur la parité au sein d'Eurimages en collaboration avec EWA et avec le soutien du Club de la Presse, de la Ville de Strasbourg et du bureau local d'Europe Créative.

La séance est ouverte par **Claudia Luciani, directrice de la gouvernance démocratique au sein du Conseil de l'Europe**. Mme Luciani souligne que cette thématique se situant au cœur de la démocratie, elle espère que le travail concret de ce groupe inspirera d'autres services du Conseil. La parité est un vaste concept qui, de toute évidence, dépasse le seul cadre de l'industrie cinématographique. Il semble donc approprié de commencer avec un bref aperçu de la politique mise en œuvre au Conseil de l'Europe.

Carolina Lasen-Diaz de la **Division Egalité du Conseil de l'Europe** présente les différents axes du travail de la division. Elle note tout d'abord que le Conseil de l'Europe produit de nombreux standards, tel que la Charte sociale européenne, la Convention d'Istanbul et la Convention contre la traite des êtres humains. Ces instruments, tous pertinents dans ce domaine, jouent le rôle de guides. Au niveau institutionnel, le Conseil s'est doté d'une commission pour l'égalité entre femmes et hommes et a mis en place un programme transversal veillant au respect des normes de parité au sein des comités directeurs et autres structures inter-gouvernementales.

Une stratégie a également été développée afin de combattre de manière systématique la discrimination à l'égard des femmes. Cette stratégie englobe des politiques et actions spécifiques et prône une approche intégrée de l'égalité. Cinq objectifs sont visés dont trois sont exposés en détails par Mme Lasen-Diaz. Il s'agit de combattre les stéréotypes et le sexisme, de combattre la violence à l'égard des femmes, notamment à travers les dispositifs de la Convention d'Istanbul et enfin, de promouvoir l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité femmes/hommes (approche intégrée) en diffusant des informations et des bonnes pratiques auprès des Etats membres du Conseil. Mme Larsen-Diaz souligne l'importance de la participation du secteur privé et des médias à l'autorégulation dans le but de réduire les violences à l'égard des femmes et note que le Conseil de l'Europe peut, dans certaines circonstances, recommander la « discrimination positive ». Toutefois les termes à employer dans ce contexte sont davantage « mesures spéciales » ou « mesures positives ».

Iris Zappe-Heller, directrice adjointe de l'Österreichisches Filminstitut, et **Emmanuel Roland, directeur du département de la production au sein du Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles**, présentent ensemble les initiatives du Fonds Eurimages dans ce domaine sous le titre « Gender equality, de l'intuition à l'action ».



La réflexion au sein d'Eurimages sur ce sujet est née d'un atelier MEDICIS réunissant les chargés de coproductions européennes. A cette occasion et lors d'une intervention brillante, Anna Serner, directrice de l'institut suédois du cinéma, a demandé aux participants s'il y avait des statistiques concernant les films réalisés, écrits et produits par des femmes dans leurs pays. A l'issue d'un travail de recherche, Emmanuel Roland constate que seul 16% des films réalisés en Fédération Wallonie-Bruxelles l'ont été par des femmes.

Partant de ce constat, un groupe d'étude a été créé en juin 2013 au sein d'Eurimages. Ce groupe, ouvert à tous les membres du comité de direction du fonds, a adopté la résolution du Conseil de l'Europe en matière de parité. La nécessité de collecter des données concernant la parité et son respect dans le contexte du fonds s'est rapidement imposée, avec comme premier résultat la mise en évidence d'un déséquilibre entre le nombre de projets soutenus et réalisés par des hommes et le nombre de projets soutenus et réalisés par des femmes.

Le groupe fonctionne sur une base volontaire, sans durée de vie déterminée, et les réunions ont lieu sur une base itinérante suivant le lieu de réunion du Comité de direction d'Eurimages. Emmanuel Roland et Iris Zappe-Heller tiennent à remercier la directrice adjointe d'Eurimages, Isabel Castro, et le secrétariat du fonds pour leur travail de soutien au groupe qui développe actuellement une base de données statistiques sur l'action du fonds.

Iris Zappe-Heller remarque que les données issues du travail d'Eurimages permettent d'avoir un aperçu de la situation européenne. Toutefois, il est nécessaire d'approfondir les connaissances de la situation dans des pays spécifiques, d'où l'idée de tenir des réunions élargies du groupe d'étude, en y associant des partenaires nationaux. A titre d'exemple, une association nationale autrichienne, FC Gloria, a participé à la réunion élargie du groupe à Vienne. Dans ce cas particulier, le constat a été amer, l'Autriche vivant dans le passé et nécessitant un réveil d'urgence.

Emmanuel Roland et Iris Zappe-Heller ont fourni des détails sur les différentes pistes de travail du groupe et les résultats à ce jour. Un premier examen du processus de sélection des projets a permis de relever un problème de constitution du groupe de sélection et on a donc proposé d'ajouter au critère géographique déjà en place un nouveau critère, celui de l'équilibre homme-femme. On a ensuite évalué l'intervention des lecteurs externes qui a révélé une surreprésentation de femmes. On a veillé à un autre aspect qu'on appelle « le genre du projet ». A présent, on évalue les différents postes des projets déposés auprès d'Eurimages, ce qui permet d'affiner les statistiques. Enfin, un test « Bechdel » a été introduit dans l'évaluation des scénarios ; or ce test n'est pas encore pris en compte lors du processus de décision.

En termes de perspectives, la possibilité de « gender budgeting » a été évoquée, s'agissant de veiller à la parité en termes de rémunération. Un possible déséquilibre entre les budgets des projets réalisés par des femmes et par des hommes mérite également un examen approfondi. La question d'une éventuelle pondération en faveur des projets réalisés par des femmes lors du processus de décision doit bien-sûr également être considérée. Enfin, il semble qu'il y ait une tendance à gommer les aspérités ou « lisser » les personnages féminins des scénarios. C'est une question à aborder en



priorité lors des formations proposées aux jeunes scénaristes. Des mesures incitatives pourraient également voir le jour, telle qu'une déclaration de position de la part d'Eurimages comme « nous soutenons prioritairement le travail de femmes ». Au niveau national, des séances de coaching spécifique permettant aux productrices d'accéder aux postes de décision, notamment dans les académies nationales de cinéma, semble une autre piste à explorer. S'agissant de la formation initiale dans les écoles de cinéma, Emmanuel Roland souligne qu'en Belgique en tout cas, la parité existe entre le nombre d'étudiants et étudiantes. Or les étudiantes sont moins nombreuses à tourner un premier long métrage, restant plus longtemps cantonnées dans la production de courts métrages.

Le réseau **EWA (European Women's Audiovisual Network)** est ensuite présenté par sa directrice, **Francine Raveney**. La nécessité de créer un réseau pour soutenir l'égalité femme / homme dans le secteur audiovisuel a été soulevée lors d'une rencontre organisée par l'association CIMA en 2010 à Saint Jacques de Compostelle en présence des professionnels de l'industrie. Les participants étaient d'accord sur la nécessité de créer des liens afin de favoriser un rapprochement entre les professionnels, ce réseautage étant considéré comme la clef d'un mouvement vers l'égalité. De cette rencontre est née l'association EWA, d'abord basée à Madrid puis aujourd'hui installée à Strasbourg. Le réseau qui couvre actuellement 47 pays a noué de multiples partenariats avec des associations nationales telles que *Women in Film & TV Germany*, FC Gloria en Autriche, une association en Finlande, etc. Les membres sont issus de divers secteurs.

L'association a pour but principal d'encourager davantage d'égalité entre les hommes et les femmes pour les rôles artistiques (réalisatrice/scénariste et productrice) et les rôles techniques dans l'industrie audiovisuelle. Un second objectif, plus délicat, est d'inciter à la réflexion sur la représentation de l'identité féminine dans le contenu audiovisuel.

Les axes de travail sont d'abord la formation, avec l'objectif de renforcer les compétences clés des membres : *pitching*, développement de scénario, recherche de financements, marketing en ligne. Arrive ensuite la recherche, menée en tandem avec le lobbying. Ici l'activité principale est un grand projet paneuropéen actuellement en préparation qui vise à combler au moins partiellement le manque cruel de données comparatives. Sans ces données, il est impossible de convaincre les décideurs de la nécessité d'agir. Enfin vient la communication, effectuée notamment à travers le site internet du réseau mais aussi par le biais d'interventions pendant les principaux festivals, ce qui permet de rapprocher les membres du terrain. Il est à noter que EWA utilise un réseau d'ambassadrices pour maximiser l'impact au niveau local.

Intervenant du public, **André Lange, responsable des informations sur les marchés et les financements de l'Observatoire européen de l'audiovisuel**, présente très brièvement les principaux résultats d'une étude de l'Observatoire sur les films réalisés par des femmes et sortis en Europe durant la période 2003 et 2013. Au cours de cette période, à peine 16% des films européens ont été réalisés par des femmes. André Lange note que les données issues de cette étude soulèvent des questions, notamment pour ce qui concerne la situation au Danemark, aux Pays-Bas, en Pologne et en Turquie. L'étude est disponible sur le site de l'Observatoire : <http://www.obs.coe.int/web/obs-portal/home>



Isabel Castro, directrice adjointe du fonds Eurimages introduit la table ronde, se référant non seulement à l'étude de l'Observatoire, mais aussi aux études menées par la Fondation Geena Davis. Ces recherches tendent à démontrer la profondeur du problème. Elle ouvre les discussions en demandant aux deux productrices présentes de décrire brièvement leurs parcours et les problèmes qu'elles ont éventuellement rencontrés.

Anaïs Bertrand, productrice, Insolence Productions (Paris) explique ainsi que sa première réaction face à cette question a été d'étudier la composition des commissions de sélection chargées des films au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle constate alors que les femmes occupent surtout des postes de suppléantes et sont peu représentées en tant que membres de plein droit. Ceci pourrait être à l'origine du petit nombre de films écrits et/ou réalisés par des femmes qui ont été soutenus. Selon elle, une femme se projette mieux dans un film écrit par un homme qu'un homme dans un projet écrit par une femme.

Pascaline Geoffroy, gérante-productrice de la société SEPPIA (Strasbourg), précise qu'elle produit surtout des documentaires et non pas des films de fiction. Dans son catalogue, sur environ 70 films produits, 16 sont réalisés ou coréalisés par des femmes. Or les proportions sont identiques s'agissant des projets qu'elle reçoit. Dans son métier de productrice, elle n'a jamais ressenti de problème spécifique. Par exemple, au sein des chaînes de télévision, beaucoup de femmes occupent des postes décisionnels dans le domaine du documentaire. Elle n'est pas en faveur de mesures positives car elle estime que ses choix doivent être uniquement guidés par la qualité. Elle note toutefois que les projets proposés par des femmes sont plus personnels, plus vécus, et traitent rarement de sujets historiques, scientifiques ou analytiques. Elle partage néanmoins l'avis d'Anaïs Bertrand quant au problème mis en évidence par les statistiques du CNC.

Intervenant au nom des réalisatrices avec lesquelles elle travaille au quotidien, **Francine Raveney** explique qu'elles ont le sentiment que c'est plus difficile d'être prises au sérieux, aussi bien par les décideurs que par les équipes techniques. Or cette difficulté concerne même les réalisatrices confirmées. L'action positive est une question complexe car elle peut prendre des formes très variées ; par exemple, les quotas utilisés en Suède sont difficilement applicables ailleurs. En revanche, la formation semble être une voie plus prometteuse pour sensibiliser les professionnels.

Aurélié Réveillaud du bureau strasbourgeois du programme Créative Europe explique que le sous-programme MEDIA n'a pas de programme spécifique destiné à encourager les femmes et ne pratique par la discrimination positive dans ce sens. Il existe en revanche un groupe de travail soutenu par le Parlement européen composé des représentants des états membres de l'Union européenne travaillant sur la question de la discrimination au sens large. Au niveau de MEDIA, on parle plutôt de règles du jeu équitables entre hommes et femmes ; il est vrai qu'il y a davantage de réflexion sur l'équilibre entre grands pays et petits pays qu'entre femmes et hommes. De son point de vue, l'action par le biais de la formation, largement soutenue par Media, est essentielle. Ajouter un critère de « discrimination positive » risque d'être trop rigide pour de nombreux pays.



Iris Zappe Heller souligne le fait que les thématiques « féminines » ont été dévalorisées. Il faut travailler sur cet aspect au sein d'Eurimages. **Emmanuel Roland** remarque qu'il n'y a que peu d'intérêt à l'origine pour ces questions au sein du Comité de direction d'Eurimages mais que c'est en progrès. Or l'expérience d'Eurimages n'est pas transposable à toutes les structures. Néanmoins la responsabilité est évidemment plus grande au sein des instances publiques. Pour lui, le fait le plus troublant est que malgré un accès à la formation paritaire, les inégalités semblent se creuser à la sortie. C'est autour de cette problématique qu'il faut axer la réflexion. **Elena Kotova, membre suppléante du Comité de direction d'Eurimages pour la République tchèque**, remarque qu'avec la célèbre école de cinéma tchèque, la FAMU, très ouverte aux femmes, la difficulté se situe effectivement à la fin des études. Toutefois, elle note qu'un petit groupe de réalisatrices tchèques mettant en scène des films traitant essentiellement de sujets féminins rencontrent du succès auprès du public.

En réponse à une question concernant la situation aux Etats-Unis, **Sanja Ravlic, membre du Comité de direction d'Eurimages pour la Croatie** et présidente du groupe de réflexion sur la parité précise que les études menées révèlent une situation encore pire qu'en Europe, situation qui n'a guère évolué depuis 10 ans. Elle souligne l'importance des initiatives lancées par la Fondation de Geena Davis et le soutien public de Emma Watson, mais les progrès sont lents.

Francine Raveney indique qu'il s'agit d'un problème de société au sens large. Beaucoup de personnes sont convaincues qu'il n'existe pas de problème de discrimination, notamment dans le milieu du cinéma, où on a l'impression qu'il s'agit d'un milieu progressiste et ouvert. Or ce n'est pas le cas.

Plusieurs difficultés d'ordre pratique ont été mentionnées par les intervenants et les membres de l'assistance :

- L'absence de parité en termes de salaires notamment en ce qui concerne les actrices ;
- La nécessité pour des femmes de fournir un effort toujours supérieur à celui fourni par les collègues hommes ;
- La difficulté de concilier la maternité et un métier du cinéma ;
- Pour les réalisatrices, une impression de cantonnement dans les films dits de « sujets sensibles » et le peu de confiance accordée aux femmes réalisatrices lorsqu'il s'agit de traiter de sujets scientifiques et techniques.

Isabel Castro fait référence à une étude sur les thèmes des films soutenus par Eurimages. Même si la base est plus faible, car le nombre de films réalisés par des femmes et soutenus par le fonds est moindre, il ressort de l'étude que les femmes traitent un éventail de thèmes plus larges que les hommes et que, toutes proportions gardées, elles abordent autant les thématiques dites « masculines » telles que les sujets historiques et les faits divers, que les hommes. **Emmanuel Roland** souligne qu'en se privant du regard des femmes, on appauvrit notre regard tout entier. Enfin, **Anaïs Bertrand** exprime son désarroi face à la réaction de certains vendeurs internationaux qui considèrent



qu'il n'existe pas de public pour des films de femmes réalisatrices, le jeune public féminin allant davantage voir des dessins animés avec ses enfants.

En conclusion, **Isabel Castro** remercie tous les intervenants et résume les points sur lesquels il y a un accord général :

- Il faut sensibiliser l'industrie cinématographique à cette problématique. Trop de professionnels ignorent l'existence du problème ;
- Un suivi statistique de la parité femmes / hommes dans l'industrie est nécessaire. Seules des données fermes peuvent convaincre les décideurs politiques d'agir ;
- Les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel dans la mise en place des mesures concrètes ;
- Le respect de la parité dans les commissions de sélection semble être une première mesure relativement facile à mettre en place.
